REPUBLIQUE FRANÇAISE — DEPARTEMENT DU RHONE — 1re CIRCONSCRIPTION
VILLE DE LYON — 1er CANTON (2e ARRONDISSEMENT) ET 12e CANTON (7e ARRONDISSEMENT)

ELECTIONS LÉGISLATIVES DU 23 NOVEMBRE 1958

RASSEMBLEMENT REPUBLICAIN

ELECTRICES, ELECTEURS,

Notre Nation a vécu cette année des heures difficiles où l'angoisse étreignait le cœur des Françaises et des Français inquiets de l'avenir de la France, de la République et de l'Union Française. **LE GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE PRESIDE PAR LE GENERAL DE GAULLE A SU EMPECHER LE DECHIREMENT DE LA FRANCE ET LE REFERENDUM DU 28 SEPTEMBRE A MARQUE LE RENOUVEAU DE NOTRE PAYS.**

La France a montré qu'elle était le pays de la **LIBERTE** et qu'elle n'avait à recevoir de leçons de personne en ce domaine. Pour la première fois, dans l'histoire du monde, **80 millions d'hommes de races et de religions différentes, habitant l'Europe, l'Afrique, l'Amérique ou l'Océanie, ont affirmé librement leur volonté de s'unir au sein d'une COMMUNAUTE.** Et parmi la minorité de ceux qui ont voté « non » au référendum, nombreux sont ceux qui se sont ralliés depuis à la politique du Général DE GAULLE dont les décisions récentes pour régler le problème algérien ont été approuvées par la quasi-unanimité de l'opinion nationale et internationale,

La nouvelle République prévoit la séparation de l'exécutif et du législatif, la continuité du Gouvernement, l'arbitrage du Chef de l'Etat. Dans le cadre de ces institutions rénovées, il faut à l'Assemblée Nationale, **des hommes nouveaux.**

LE GENERAL DE GAULLE A MARQUE NETTEMENT SA VOLONTE DE SE PLACER AU-DESSUS DE TOUS LES PARTIS, DE RESPECTER LES PRINCIPES DE LA DEMOCRATIE ET D'EVITER LA DIVISION DU PARLEMENT EN DEUX BLOCS HOSTILES.

Afin d'éviter la dispersion des suffrages républicains dans la 1re Circonscription du Rhône, un accord a été réalisé, dès le premier tour de scrutin, entre les Fédérations du Rhône des mouvements et partis politiques suivants, qui vous avaient demandé de voter « oui » au référendum du 28 SEPTEMBRE dernier :

— **RASSEMBLEMENT DES GAUCHES REPUBLICAINES (R.G.R.).**
— **PARTI REPUBLICAIN RADICAL ET RADICAL-SOCIALISTE.**
— **UNION DEMOCRATIQUE ET SOCIALISTE DE LA RESISTANCE (U.D.S.R.).**

qui vous invitent à voter pour le candidat du **« RASSEMBLEMENT REPUBLICAIN »** :

René BAYET

Chef de Service à la COMPAGNIE NATIONALE DU RHONE
Délégué Cantonal
Secrétaire Général de la Fédération des Comités d'Intérêts Locaux du 7e Arr. de Lyon
Secrétaire Général du Comité d'Intérêt Local de La Mouche et de Gerland
Membre du Conseil des Parents d'Elèves du Collège « Juliette Récamier » de Perrache

et son suppléant : **Antonin MOULIN**
Représentant en Mécanographie
Médaille d'Or de l'Education Physique

Pour le Rassemblement des Gauches Républicaines (R. G. R.)
Léon CHAMBARETAUD
Maire de Neuville-sur-Saône
Henri GUERIPEL
Président Départemental

Pour le Parti Républicain Radical-Socialiste
A. JULES JULIEN
Ancien Ministre — Ancien Député
Auguste PINTON
Sénateur, Ancien Ministre

Pour l'Union Démocratique et Socialiste de la Résistance (U. D. S. R.)
Jean CHENAVIER
Président Départemental
Louis FORT
Président d'Honneur

ELECTRICES, ELECTEURS,

La nouvelle loi électorale a créé dix circonscriptions dans le Département du RHONE. La 1re Circonscription comprend :

— Dans le 2e Arrondissement de LYON, le **1er Canton,** qui s'étend de Perrache à Bellecour et a élu en Avril dernier au Conseil Général, M. COLLOMB, candidat du Centre des Indépendants dans une autre circonscription en sa qualité d'Adjoint au Maire, délégué au 2e Arrondissement.

— Dans le 7e Arrondissement de LYON, le **12e Canton,** qui comprend les quartiers de Gerland, La Mouche, Le Moulin-à-Vent, le Grand Trou, Le Bachut, les Etats-Unis, Monplaisir, les Nouvelles Faculté et la Californie et dont le Conseiller Général est M. AIROLDI, Communiste, qui n'est pas présenté à la députation par son Parti.

C'est pourquoi, devant l'absence de deux Conseillers Généraux, de nombreuses personnalités des deux cantons ont avancé la candidature de M. René BAYET, qui, en Avril dernier, avait failli battre le Conseiller Communiste du 12e Canton, puisqu'il avait réuni sur son nom 6.270 suffrages républicains et nationaux contre 6.477 voix au Communiste et 2.048 voix à un troisième candidat.

Notre pays a besoin d'une politique de bon sens, éloignée de tout sectarisme et confiante en l'avenir de la France. Vous manifesterez votre accord sur le programme national suivant :

— Défense de l'Algérie Française avec pour premier objectif le retour de la Paix.

— Rapprochement des deux communautés pour favoriser le développement économique et permettre l'élévation du niveau de vie de la population algérienne.

— Réforme de la législation fiscale. — Simplification des rouages administratifs.

— Application d'un programme d'expansion économique et sociale pour réaliser l'augmentation progressive et constante du pouvoir d'achat des salariés. Lutte contre le chômage. Construction d'immeubles d'habitation.

— Organisation de l'Europe et de l'Eurafrique.

— Aide aux vieux travailleurs et à tous les économiquement faibles.

— Respect des droits des anciens combattants et victimes des guerres 1914-1918, 1939-1945, Indochine, Corée et Union Française.

— Application rapide d'un plan d'enseignement technique et scientifique pour doter notre pays des ouvriers professionnels, des techniciens et des ingénieurs dont il a besoin.

— Décentralisation de la vie administrative et économique française concentrée de façon irrationnelle dans l'agglomération parisienne. Développement de l'expansion économique régionale.

en votant pour le candidat du « RASSEMBLEMENT REPUBLICAIN » :

René BAYET

Chef de Service à la COMPAGNIE NATIONALE DU RHONE
Délégué Cantonal
Secrétaire Général de la Fédération des Comités d'Intérêts Locaux du 7e Arr. de Lyon
Secrétaire Général du Comité d'Intérêt Local de La Mouche et de Gerland
Membre du Conseil des Parents d'Elèves du Collège « Juliette Récamier » de Perrache

et son suppléant : **Antonin MOULIN** Représentant en Mécanographie, Médaille d'Or de l'Education Physique

La Commission Electorale : Louis PRADEL, Maire de LYON
Conseiller Général, Président

2e Arrondissement : Jean COPONAT, ancien député ; René MORATTI, ancien conseiller général ; DUC, Président de la Délégation Cantonale ; Me Jean MERCIER, Avocat ; Docteur Maurice LACROIX ; VACHOT, Administrateur de Sociétés. Mme CARCAT ; MM. MELON, SOUPIRON (Comité R. S.), MARTINEZ (U. D. S. R.), THOMASSET (R. G. R.).

7e Arrondissement : Paul MASSIMI, ancien député ; Raoul THOUIN, Adjoint au Maire, délégué au 7e ; ROUX, ancien conseiller municipal ; MM. les Présidents des Comités d'Intérêts Locaux : BOURGEOIS (Gerland-La Mouche), DELEAN (Monplaisir), VIALETTE (Berthelot-Grand Trou). MM. JAUMOT, Vice-Président de la Délégation Cantonale ;
ROBIN, Président de l'Association des Anciens Elèves du 7e ; DUCRET, Président du Sou des Ecoles.
MM. SIMIAN, MASSONI, CHAMPLY, MAUPEU, HEITZ (Comité R. S.), Professeur THIBAUDET (U. D. S. R.), BRETIN (R. G. R.).

IMPRIMERIE AUGUSTE CRETIN — 11 - 1958